

SÉJOUR DE VACANCES - ACTION JEUNESSE INSCRIPTION 11/17 ANS

La Toussuire du 26 février au 4 mars 2023

(1 dossier par enfant)

A REMPLIR OBLIGATOIREMENT PAR L'AGENT D'ACCUEIL

Date	de dépôt	:H	leure de	e dépôt :	
------	----------	----	----------	-----------	--

Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront seront attribuées par le responsable de l'Action Jeunesse selon le règlement de l'Action Jeunesse. Complétez ce document, signez-le et rassemblez toutes les pièces nécessaires.

Déposez le tout à l'accueil des mairies Dépôt prioritaire du samedi 14 au mercredi 18 janvier 2023

Puis, à partir du 18 janvier, traitement du dossier selon date et heure du dépôt

Le dépôt de votre dossier ne vaut pas acceptation

Celui-ci sera vérifié par le service Inscriptions : si votre dossier est complet, sous réserve de places disponibles, vous recevrez une confirmation par courrier ou par mail à garder comme preuve d'inscription ;

Si votre dossier est incomplet, il ne sera pas accepté et sera mis en liste d'attente.

or votre dossier est incomplet, il ne sera pas accepte et sera mis en niste d'attente.
Merci de remplir lisiblement ces tableaux
ENFANT : Garçon : ☐ Fille : ☐ Âge : ans et mois Né(e) le :/
NOM et PRÉNOM :
ADRESSE:
L'enfant a-t-il un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) ? NON □ OUI □ (Fournir la photocopie)
S'agit-il d'un premier séjour avec l'Action Jeunesse ? NON □ OUI □
Pour les séjours neige, cochez les cases ci-dessous et renseignez les infos demandées
■ Discipline choisie: SKI □ SNOWBOARD □ (Le snowboard est réservé aux jeunes de niveau confirmé)
■ Niveau de SKI : 1 ^{er} séjour ski □ Débutant □ Satisfaisant □ Confirmé □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □
■ Activité optionnelle à choisir : Raquettes □ Snake gliss □ (Le prestataire choisira quelle(s) activité(s) proposer en fonction du nombre d'inscrits)
■ Pointure de l'enfant :
REPRÉSENTANT LÉGAL : Père : ☐ Mère : ☐ Tuteur : ☐
NOM et PRÉNOM :
ADRESSE:
Téléphone mobile :
ADRESSE COURRIEL (même adresse que celle utilisée sur votre espace famille « boisco déclic » :
Ces données seront uniquement utilisées pour des échanges avec le pôle Digitalisation des services et relation aux usagers en lien avec ces inscriptions.
AUTRES PERSONNES À CONTACTER EN CAS D'URGENCE
NOM et PRÉNOM :
Lien avec l'enfant :
NOM et PRÉNOM :
Lien avec l'enfant :

FACTURATION (Cochez la case correspondant à votre situation et signez dans l'encadré)
☐ «Je suis déjà en prélèvement automatique pour toutes les activités facturées par la ville » ;
☐ «Je ne suis pas en prélèvement alors j'inscris le NOM et l'ADRESSE du payeur pour l'année 2022-2023»
NOM et PRÉNOM du payeur :
ADRESSE:
A NOTER : la personne désignée ci-dessus s'engage à régler chaque facture mensuelle regroupant les activités de la petite enfance, du périscolaire et de la culture (un seul nom par famille). Les modalités du prélèvement automatique sont gérées par le Point de Paiement Centralisé (PPC).
Signature du payeur (OBLIGATOIRE)
RÈGLEMENT INTÉRIEUR
«Je déclare avoir pris connaissance et accepter sans réserve le règlement* et les conditions générales de participation au séjour qui m'ont été remis lors de l'inscription de mon enfant.»
«J'autorise mon enfant à participer à toutes les activités sportives proposées.»
«Je certifie exacts les renseignements mentionnés dans ce dossier ainsi que les photocopies transmises aux services municipaux et m'engage à informer l'administration de tout changement de situation qui surviendrait avant le départ.»
* Règlement disponible à l'accueil des mairies et téléchargeable sur www.bois-colombes.fr
Signature du responsable légal
(OBLIGATOIRE)

Données personnelles : ces données sont collectées par la ville de Bois-Colombes pour permettre la gestion des services en matière d'affaires scolaires, périscolaires et extrascolaires. Elles seront conservées pendant deux ans, durée permettant la saisie comptable des éléments et leur archivage réglementaire. Pour exercer vos droits à la consultation ou rectification, contactez la déléguée à la protection des données personnelles par courriel à l'adresse dpo@bois-colombes.com ou par courrier à DPO, 15 rue Charles-Duflos, 92277 Bois-Colombes cedex.



SÉJOUR DE VACANCES - ACTION JEUNESSE NOTICE À CONSERVER



Pour participer à un séjour de l'Action Jeunesse, la carte d'adhérent 2022-2023 est obligatoire.

Dossier d'adhésion et règlement disponible à l'accueil des mairies ou sur : https://www.bois-colombes.fr/ville-au-quotidien/la-jeunesse/

Tarifs annuels de la carte d'adhésion selon QF entre 21,58€ et 56,10€.

TARIFS ET PARTICIPATION DES FAMILLES

Le montant du séjour est calculé en fonction du quotient familial de la famille.

ASSURANCE

Nous vous conseillons de souscrire un contrat d'assurance pour votre enfant, couvrant les dommages corporels auxquels l'exposent les activités auxquelles il participe (type assurance extrascolaire).

TRAITEMENTS MÉDICAUX EN COURS - FRAIS ENGAGÉS

En cas de traitement médical à poursuivre pendant le séjour, nous vous demandons de bien vouloir en faire part à l'un des animateurs au départ et veiller à placer dans la valise <u>l'original de l'ordonnance</u>, ainsi que le traitement de votre enfant pour toute la durée du séjour, dans son emballage d'origine marqué au nom et prénom de l'enfant.

En l'absence de ce document, le traitement de votre enfant ne pourrait être poursuivi.

Les frais médicaux sont à la charge des familles. Au retour de vos enfants, vous recevrez une demande de paiement des frais engagés pendant le séjour (pour les détails et les remboursements, se référer au règlement).

CONDITIONS D'ANNULATION

- Après dépôt du dossier, sans demande d'annulation écrite adressée au service organisateur, la totalité du séjour reste due.
 - 1. Si la demande est adressée au service organisateur un mois avant la date du début du séjour, aucun frais ne sera facturé à la famille ;
 - 2. Si cette demande intervient 15 jours avant la date du début du séjour, 10% de la participation demandée à la famille resteront dus à la commune ;
 - 3. Si cette demande intervient dans la semaine précédant la date du début du séjour, 50% de la participation demandée à la famille resteront dus à la commune ;
 - 4. Si cette demande intervient à compter du jour du début du séjour, aucun remboursement n'aura lieu.
- Tout séjour entamé reste dû.
- En cas de présentation avant le jour du début du séjour, d'un certificat médical mentionnant qu'il est impossible au jeune d'y participer pour raison de santé, l'inscription ne fera pas l'objet d'une facturation.
- Tout participant aux séjours de vacances qui fera preuve d'un comportement incompatible avec les règles de vie en collectivité, fera l'objet d'un rapatriement disciplinaire. Les frais relatifs au renvoi du participant sont à la charge de la famille, sans aucune possibilité de remboursement des frais de séjours (cf règlement en annexe)

PIÈCES À FOURNIR

□ La copie de la carte d'adhésion 2022/2023 du jeune (ou le dossier de demande d'adhésion rempli) □ Le dossier d'inscription, dûment complété et signé □ La fiche retour AJ du jeune, dûment complétée et signée □ La copie de sa carte d'identité (en cas de rapatriement sanitaire) □ La copie de l'attestation de la carte vitale ou CMU où figure le nom de jeune □ Une assurance pour le ski (facultative mais conseillée)

Tout dossier incomplet ne pourra être traité



SÉJOUR DE VACANCES - ACTION JEUNESSE FICHE RETOUR DE L'ADHÉRENT

A joindre au dossier d'inscription

Séjour : LA TOUSSUIRE pour les 11/17 ans

Date de retour : Samedi 4 mars 2023

ADHÉRENT :
NOM et PRÉNOM du jeune :
ADRESSE:
l
RETOUR DU JEUNE
Cochez la case correspondant à votre situation et signez en bas de page
REPRÉSENTANT LÉGAL :
NOM et PRÉNOM :
TÉL. MOBILE :
·
Cas n°1 : vous serez présent au retour de l'enfant
Cas n°2 : vous autorisez votre jeune à rentrer seul (jeunes uniquement âgés de 15 ans et +)
Cas n°3 : Vous autorisez une autre personne , munie de sa carte d'identité à venir chercher l'enfant en remplissant l'autorisation ci-dessous :
Je soussigné(e), Mme, M.
responsable légal de l'enfant susnommé
autorise Mme, M.
à venir chercher mon enfant lors de son retour de séjour.
Signature du responsable légal (OBLIGATOIRE)

Données personnelles : ces données sont collectées par la ville de Bois-Colombes pour permettre la gestion des services en matière d'affaires scolaires, périscolaires et extrascolaires. Elles seront conservées pendant deux ans, durée permettant la saisie comptable des éléments et leur archivage réglementaire. Pour exercer vos droits à la consultation ou rectification, contactez la déléguée à la protection des données personnelles par courriel à l'adresse dpo@bois-colombes.com ou par courrier à DPO, 15 rue Charles-Duflos, 92277 Bois-Colombes cedex.



SÉJOURS DE VACANCES FICHE SANITAIRE DE LIAISON

1 FICHE PAR ENFANT



Autorisations parentales 2022-2023

ENFANT Gar	rçon : Fille :		
NOM :			
PRÉNOM:			
Né(e) le :		à:	
ADRESSE			
ÉCOLE FRÉQUENT	ÉE EN 2022-2023 :		
Élémentaire :	Collège : Lycée : [Préciser le nive	au :
Coordonnées des d	eux narents (remnlir les 2 d	colonnes) ou du respons	sable légal (remplir seulement la 1 ^{re} colonne)
INFORMATIONS	(1) PÈRE OU RESPO	-	(1) MÈRE
⁽¹⁾ N	lerci de cocher la case d	lu parent à joindre en	premier en cas d'urgence
Nom			
Prénom			
Adresse			
Tél. mobile			
Tél. pro			
Tél. domicile			
E-mail (séparez bien leslettres pour une lecture aisée)			
Situation familiale	Mariés ☐ Pacsés ☐ Vie maritale ☐	Veuf(ve) ☐ Célibataire ☐	Séparés ⁽²⁾ Divorcés ⁽²⁾ Précisez si : garde alternée ⁽²⁾ D

⁽²⁾ Cette fiche est destinée aux animateurs pendant le séjour de votre enfant : merci de joindre

a) un justificatif précisant le mode de garde choisi (courrier de la CAF, des parents...) et ce, même si vousavez déjà donné ces documents avec le dossier famille (qui reste en mairie) ;

b) le cas échéant, la copie de l'extrait de jugement justifiant de la responsabilité de l'enfant.

AUTORISATIONS/INTERDICTIONS PARENTALES

Merci de préciser la liste des personnes **autorisées** à venir chercher l'enfant (ces personnes doivent présenter une pièce d'identité et être âgées de + de 15 ans)

ou ayant l'interdiction de venir chercher l'enfant :

NOM ET PRÉNOM	TÉLÉPHONE	LIEN DE PARENTÉ	AUTORISATION	INTERDICTION
J'autorise la prise de vues de moville (journal, affiches, programm			Oui 🗌	Non 🗌
			<u> </u>	

ASSURANCE (Facultatif mais conseillé)

Si vous en avez une assurance scolaire-périscolaire pour votre enfant, merci d'indiquer :
Nom de la compagnie et téléphone :
Numéro du contrat :

RENSEIGNEMENTS SANITAIRES

VOTRE ENFANT DOIT ÊTRE À JOUR DES VACCINS OBLIGATOIRES

Joindre obligatoirement la copie des pages du carnet de santé attestant que ces vaccinations sont à jour.

Dans le cas contraire, joindre le certificat médical de contre-indication.

■ Vaccinations	DT Polio (obligatoire)	ROR (facultatif)	BCG (facultatif)
Date du vaccin			
Date du dernier rappel			
■ Si votre enfant a déjà eu			ondantes :
COQUELUCHE	SCARLATINE	VARICELLE	
 Votre enfant a des réact médicamenteuses ou au 	<u> </u>	alimentaires), OUI	NON
Précisez lesquelles :			
(maladie, accident, crise	técédents médicaux ou de seconvulsives, opération, redates et les précautions à tement médical régulier	ééducation). prendre :	
Précisez lequel :			
périscolaire les aménager de médicaments, régime a	ments nécessaires aux en alimentaire particulier Il e cie d'un Projet d'Accueil	fants souffrant de trouble st élaboré en lien avec le Individualisé, cochez la	le temps de l'école et du es de santé : administration médecin traitant de l'enfant. case : PAI
■ Recommandations utile	es des parents : (port de lu	nettes, de lentilles, de pro	thèses auditives, dentaire)
■ Repas sans porc :	OUI NON		

SIGNATURES DES PARENTS

A remplir obligatoirement

Je, soussigné(e),
Madame, Monsieur
En qualité de 🗌 père, 🦳 mère, 🗌 représentant légal
certifie exacts les renseignements mentionnés ci-dessus ainsi que les documents joints et autorise le responsable de l'activité à prendre, le cas échéant, toutes les mesures nécessaires par l'état de l'enfant (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale).
Fait à Bois-Colombes, le
RAPPEL DES PIÈCES À JOINDRE
Joindre DANS TOUS LES CAS :
les copies des pages du carnet de santé relatives aux vaccinations ;
Joindre également le cas échéant :
Joindre egalement le cas echeant : un justificatif précisant le mode de garde choisi (courrier de la caf, des parents)et ce, même si vous avez déja donné ces documents avec le livret famille (qui reste en mairie);
un justificatif précisant le mode de garde choisi (courrier de la caf, des parents)et ce, même si vous avez déja donné ces documents avec le livret famille
un justificatif précisant le mode de garde choisi (courrier de la caf, des parents)et ce, même si vous avez déja donné ces documents avec le livret famille (qui reste en mairie) ;
un justificatif précisant le mode de garde choisi (courrier de la caf, des parents)et ce, même si vous avez déja donné ces documents avec le livret famille (qui reste en mairie);
un justificatif précisant le mode de garde choisi (courrier de la caf, des parents)et ce, même si vous avez déja donné ces documents avec le livret famille (qui reste en mairie);
un justificatif précisant le mode de garde choisi (courrier de la caf, des parents)et ce, même si vous avez déja donné ces documents avec le livret famille (qui reste en mairie);